



Novembre 2024 – N°3

La lettre **Natura** 2000

ARRIÈRE CÔTE
DE DIJON ET BEAUNE

LES HABITATS NATURELS
DE L'ARRIÈRE CÔTE
DE BEAUNE
NATURA 2000

Edito

La gestion d'un site Natura 2000 aussi riche et vaste que l'est l'Arrière-côte de Dijon et de Beaune nécessite un travail important. Entre suivis scientifiques, animations pédagogiques, actions de gestion, mise en adéquation des activités humaines ou contractualisation agricole, c'est un large panel de compétences qui est requis, ainsi qu'une connaissance fine du territoire et une disponibilité au quotidien.

C'est partant de ce constat que la Communauté d'Agglomération de Beaune Côte et Sud et la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges ont décidé de s'associer afin d'accroître la force de travail sur ce site aux enjeux multiples et complexes. Principalement en charge des questions agricoles et des projets de contrats Natura 2000 sur les communes de son territoire, la CCGCNSG apporte en outre son appui pour les projets, nombreux, de plantations viticoles ou les animations pédagogiques.

Débutée en toute fin d'année 2022, cette association entre les deux collectivités monte progressivement en puissance pour concrétiser les projets de contrats, qu'ils s'agissent de restauration de pelouses calcaires ou d'îlots de sénescence en forêt, accompagner les communes et les acteurs du territoire et renforcer la présence des animateurs Natura 2000 sur le terrain.

Gageons que cette initiative de coopération et de mutualisation des compétences entre deux collectivités permettra, sur le long terme, une réelle préservation de la richesse écologique de l'Arrière-Côte.

Georges STRUTYNSKI

Maire de Meuilley – 13^{ème} VP délégué à la Transition énergétique, au Développement durable et à la Préservation de l'environnement à la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges

Natura quoi ?

Natura 2000 est un **réseau européen** de sites naturels, terrestres et marins, identifiés pour la **rareté ou la fragilité des espèces** sauvages et de leurs **habitats**. L'objectif de Natura 2000 ? **Freiner l'érosion de la biodiversité en Europe**, par une prise en compte de l'ensemble des activités des territoires (économiques, sociales, touristiques, environnementales) ayant un rôle dans la préservation du patrimoine naturel.

La désignation des sites est fondée sur la mise en application de deux Directives européennes :

- La **Directive « Oiseaux »** (2009) qui définit les Zones de Protection Spéciales (**ZPS**)
- La **Directive « Habitats, Faune, Flore »** (1992) qui définit des Zones de Spéciales de Conservation (**ZSC**)

En France métropolitaine, Natura 2000 c'est :

- **12,9%** de la surface terrestre
- **1776 sites**, soit 7 millions d'hectares



La Communauté d'Agglomération
Beaune Côte et Sud (CABCS)
est la structure animatrice de
2 sites Natura 2000

Des nouvelles des sites Natura 2000

SUR LA ZSC

« LES HABITATS NATURELS DE L'ARRIÈRE CÔTE DE BEAUNE » ...



LES HABITATS NATURELS
DE L'ARRIÈRE CÔTE
DE BEAUNE
NATURA 2000

Zone Spéciale de Conservation (ZSC) classée
au titre de la Directive européenne
« Habitats, faune, flore »

Une nouvelle animatrice Natura 2000

BIENVENUE À JESSICA !

Originnaire de Haute-Savoie, j'ai toujours été passionnée par l'écologie, et plus particulièrement, les mammifères et les milieux forestiers, ce qui m'a conduit en Master Biodiversité Écologie et Évolution. A la suite de cela, j'ai réalisé plusieurs missions pour divers organismes, communautés de communes, Parcs Naturels et Fédérations de chasse. Je suis responsable du site des habitats naturels de l'arrière côte de Beaune depuis fin avril et j'espère y instaurer une gestion respectueuse des habitats et des espèces qui font sa richesse avec votre collaboration. 🙌🙌



JUIN : SUIVI DE L'ÉCOPÂTURAGE SUR LES PELOUSES DE LA ROCHEPOT
AVEC LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS...



Natura 2000 en action ! Concertation et suivi scientifique...

L'objectif de Natura 2000 étant de concilier les enjeux de l'ensemble des acteurs du territoire, de nombreuses journées sont consacrées à la concertation. Le 26 juin, une journée avec le Conservatoire d'Espaces Naturels a été organisée afin de discuter de la gestion menée sur leurs parcelles de pelouse calcaire, à l'aide de leur troupeau itinérant (voir lettre d'info n°1).

La concertation avec d'autres acteurs du territoire est à venir avec l'organisation de journées d'échanges et réunions avec les élus des communes, associations de protection de l'environnement, syndicats de bassin versant, etc.



ÇA BOUGE CHEZ LES MINIO !



Plusieurs **gîtes à chauve-souris** sont présents au sein de la ZSC, dont 3 d'importance régionale.

La **Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA-OFAB)** réalise de manière régulière des suivis afin de connaître les espèces qui y sont présentes et les effectifs.

En juin, un comptage a ainsi été réalisé dans l'une des cavités suivies et a permis l'observation d'un **Minioptère de Schreiber**. Cette espèce a subi une **mortalité exceptionnelle en 2002** (50% des effectifs) certainement dû à une maladie. Bien que toujours présente en transit dans notre région, elle ne s'y reproduit plus,

Si la cavité visitée présente des effectifs importants en période de transit printanier et automnal, la présence du Minioptère en été est devenue **rare**, comme en atteste le comptage de cette année. Historiquement, la cavité était également utilisée en période estivale, mais la reproduction n'y est aujourd'hui plus observée. Ces suivis permettent ainsi de mettre en place des **stratégies de gestion** afin de préserver cette espèce très rare.

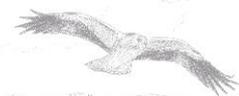
L'actu DOCOB

En 2024, la révision du Document d'Objectif (DOCOB) se poursuit. Après une première phase d'évaluation des anciens DOCOB, la rédaction de l'état des lieux et des objectifs de gestion commence.



ARRIÈRE CÔTE
DE DIJON ET BEAUNE
NATURA 2000

...ET SUR LA ZPS « ARRIÈRE CÔTE DE DIJON ET DE BEAUNE »



Zone de Protection Spéciale (ZPS) classée au titre de la Directive européenne « Oiseaux »

Des nouvelles du Circaète Jean-le-Blanc

MAI : SUIVI DE L'ALOUETTE LULU SUR LES PELOUSES DE ST JEAN DE BŒUF



Le Circa-quoi ?!

Le **Circaète Jean-le-Blanc** (*Circaetus gallicus*), avec son envergure d'1,70m, est aussi connu sous le nom d'« **Aigle de Bourgogne** ». Présent dans nos régions de mars à octobre, ce rapace migrateur est l'une des espèces phare de la ZPS. En Bourgogne, nous nous situons en limite nord de son aire de répartition naturelle.

5 ans après, une veille des secteurs de nidification historiques est reconduite afin **d'évaluer les tendances de la population**.

Malgré la mobilisation de bénévoles de la Ligue de Protection des Oiseaux, seules des observations ponctuelles ont été réalisées et **aucun couple nicheur** n'a été détecté.

La spécificité de son régime alimentaire (presque **exclusivement composé de reptiles**) et l'impact humain sur ses habitats naturels (coupes de résineux pendant la nidification, régression des pelouses calcaires qui constituent ses zones de chasse privilégiées) en font un oiseau **rare** dans nos contrées.



Inscrit à l'**Annexe I de la Directive européenne « Oiseaux »**, il est classé comme « **en danger** » sur la liste rouge régionale.

Déclin à l'échelle de la ZPS ? Défaut de pression d'observation pour ce rapace très discret ? La tendance de l'espèce étant stable en Bourgogne, l'analyse pencherait pour la seconde hypothèse. Toutefois, un **lien avec la modification des habitats** (régression des pelouses calcaires notamment) ne peut être exclu.

En 2018, une étude avait été lancée afin de dénombrer les couples nicheurs sur l'ensemble des 60 720 ha de la ZPS. Très discret et difficilement observable, les prospections n'avaient permis que d'estimer à **4-5 couples** la population de la ZPS.

La mise en place d'un suivi spécifique dans les prochaines années pourrait confirmer ces hypothèses.

La Réserve Naturelle Nationale de la Combe Lavaux fête ses 20 ans !

Située au cœur de la côte dijonnaise sur les communes de Gevrey-Chambertin et Brochon, la Réserve fête cette année 20 ans d'engagement pour la nature !

La communauté de Commune de Gevrey-Chambertin Nuits-Saint-Georges, gestionnaire, a mis en place à cette occasion un calendrier d'animation sur toute l'année 2024.

Ne manquez pas les journées de la Réserve le 25 mai !

Contact et renseignements : contact.bio-dd@ccgevreynuits.com
Site Internet : www.ccgevreychamberlin-etnuits-saint-georges.com



AVRIL : SENSIBILISATION AU RISQUE INCENDIE PAR LE SDIS ZI, SUR LA RNN DE LA COMBE LAVAUX



Renouvellement du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) sur l'Arrière côte

Les **Mesures Agro-Environnementales et Climatiques** (MAEC) sont mobilisées par les agriculteurs souhaitant s'engager **volontairement** dans l'**évolution de leurs pratiques agricoles** (retard de fauche, adaptation de la fertilisation...), sur des territoires à fort enjeu environnemental, en contrepartie d'une aide financière.

En 2023, année de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC), un important travail des animateurs a permis d'engager plus de **2000 hectares** de prairies, prairies humides et pelouses en MAEC pour 5 ans.





Dossier

SPORTS DE NATURE ET BIODIVERSITÉ



Les falaises de Bouilland
Un lieu d'escalade prisé

Montée en puissance des activités de pleine nature : Peu de répit pour la biodiversité !

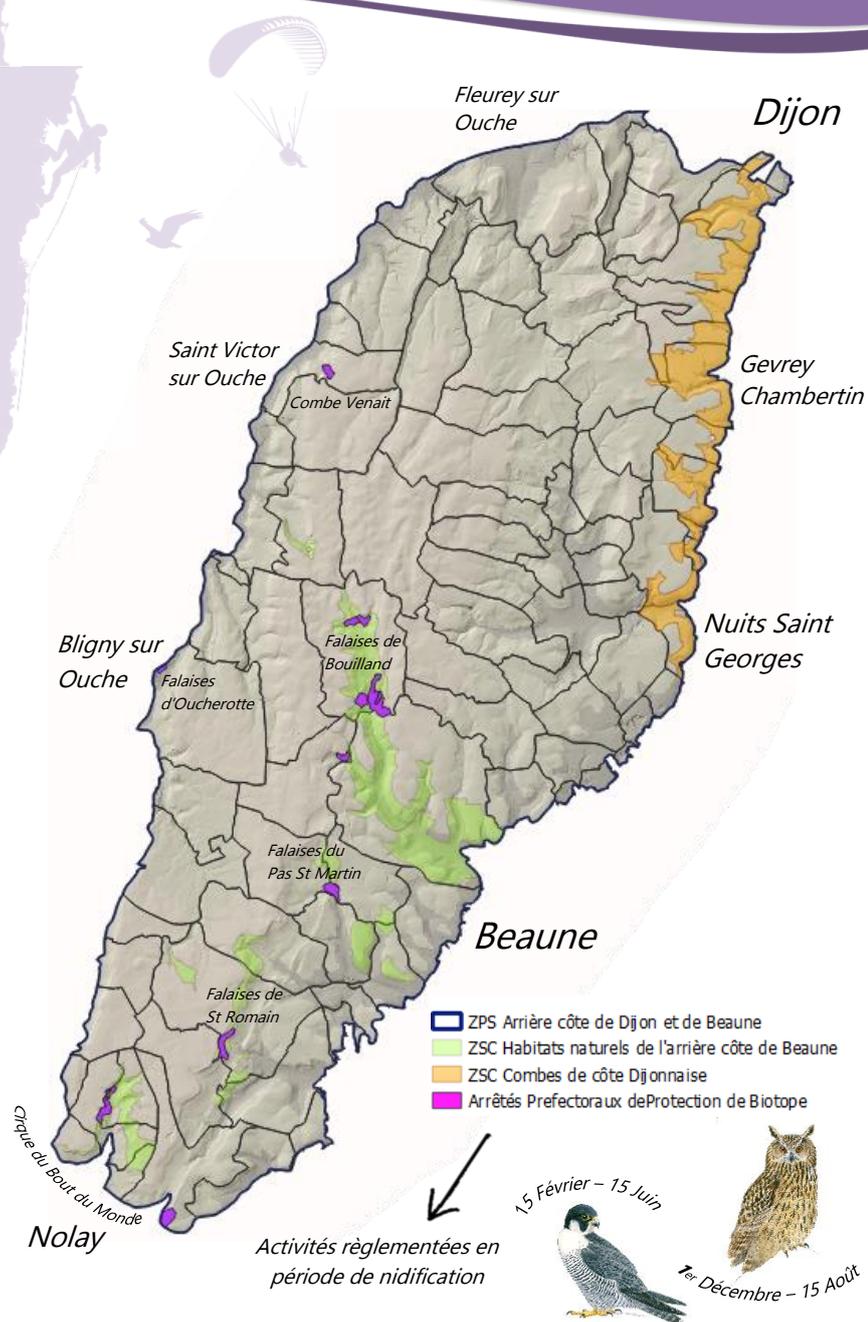
Avec 3 français sur 4 pratiquant un sport ou loisir de nature, soit plus de 34 millions de pratiquants, on constate un **engouement généralisé** pour le «plein air». Si ce constat est plutôt positif pour notre santé et témoigne d'un attachement fort à la nature, il ne doit pas faire oublier que la nature, au-delà d'un terrain de jeu, est avant tout un **milieu vivant à protéger**. Bien que les espèces sauvages ne soient pas toujours visibles, elles sont bien présentes, à l'abri des regards, et nous sommes de passage dans leur **habitat vital**.



Escalade sur les falaises de Bouilland

De nombreuses études tendent à prouver l'**impact des pratiques de sports de nature** sur la faune et la flore sauvage (dérangement mettant en péril la survie de la faune, piétinement de la flore...). Avec un nombre toujours plus grand de pratiquants, les secteurs, périodes et plages horaires de pratique se sont considérablement étendus, ne laissant que **peu de périodes et zones de répit** à la faune sauvage.

Certaines espèces plus sensibles au dérangement, comme les **rapaces rupestres**, doivent ainsi faire l'objet, avec leur milieu de vie, d'une **attention particulière**. C'est le cas dans la ZPS avec la mise en place de plusieurs **Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope** (APPB) pour protéger la nidification du **Faucon pèlerin** ou du **Grand-duc d'Europe** sur les falaises (voir ci-contre).



« Cohabiter, c'est préserver »

En chiffres

43 % des pratiquants de sports de nature ne sont pas ou peu au courant des impacts du dérangement lié à leur pratique (Etude sociologique Gruas, 2020)

19 % des cas d'échec de reproduction du Faucon pèlerin seraient causés par le dérangement anthropique (Horne & Fielding, 2002).

PLUS DE 700 KM de sentiers balisés, 1150 VOIES d'escalade, 9 SITES de décollage de parapente au sein de la ZPS.

Près de 100 MANIFESTATIONS organisées par an au sein de la ZPS (randonnées pédestres, VTT, trails...), pour seulement UNE DIZAINE soumise à évaluation d'incidence au titre de Natura 2000.



1 Faucon pèlerin nichant sur les falaises



2 Mise en défens d'une voie d'escalade pour protéger une nichée de Faucon pèlerin



3 Panneau d'information de l'APPB du Pas Saint Martin à Bouze-lès-Beaune

La parole à ...

ETIENNE COLLIAT-DANGUS, CHARGÉ DE MISSION À LA LPO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, COORDINATEUR NATURE DE PROXIMITÉ, REFUGES LPO, NATURE EN VILLE ET MÉDIATION FAUNE SAUVAGE

Il existe souvent chez les pratiquants de sports de nature une véritable envie de préserver le milieu naturel, mais parfois, le **manque d'informations** ne permet pas la prise en compte des enjeux environnementaux.

De nombreuses initiatives locales ont ainsi émergé afin de **favoriser la prise en compte de la biodiversité par les sportifs**, mais il n'existait pas de ressource pour valoriser, centraliser ces démarches et communiquer auprès des pratiquants afin que chacun puisse s'approprier les enjeux et la connaissance.

Pour faire cohabiter au mieux sports de nature et biodiversité, il est crucial de respecter les zones de tranquillité ou de reproduction des animaux, en respectant certaines règles, en s'informant en amont de ses sorties et en respectant le balisage sur site.

Afin de valoriser ces zones de tranquillité sur les plateformes déjà consultées par les pratiquants, de nombreuses structures se sont associées au projet « **Biodiv'sports** », conçu et co-animé par la LPO.

Ce projet a pour but de diffuser sur les plateformes qui recensent des itinéraires de sports de nature (Camptocamp, Drone-Spot, Skitour, Visorando, Whympr, Géotrek...) les informations concernant la présence de **zones de nature sensibles** au regard de loisirs qui peuvent être pratiqués sur certains territoires afin de permettre aux pratiquants de préparer au mieux leurs sorties.



En savoir plus :

- Le dispositif national Biodiv'Sport : www.biodiv-sports.fr
Des guides pratiques déclinés pour chaque sport de nature sont notamment disponibles sur le site
- Site de la LPO : www.lpo.fr rubrique « Sports de Nature et Biodiversité »

EN PRATIQUE...

- Avant la sortie, penser à se renseigner sur les zones de nature sensibles
- Être attentif aux panneaux ou balisages installés sur site et suivre les consignes
- Rester sur les sentiers balisés
- En cas de rencontre avec un animal, ne pas chercher à s'en approcher ou à le nourrir, et s'en éloigner calmement
- Rester discret, éviter toute forme de pollution (déchets, bruits, lumière)
- Gardez sa localisation secrète vis-à-vis des réseaux sociaux (un beau site, c'est comme un coin à champignons, ça ne se divulgue pas !)

L'oeil de Claude

CLAUDE JUILLARD, NATURALISTE CHEVRONNÉ, BÉNÉVOLE À LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX ET ANIMATEUR DU GROUPE LOCAL LPO PAYS BEAUNOIS, PASSIONNÉ PAR LE GRAND-DUC D'EUROPE, NOUS RACONTE L'UNE DE SES RENCONTRE INATTENDUE...



Ma passion, c'est la contemplation, c'est d'ouvrir tous mes sens à la nature.

Ma passion, c'est aussi le Grand-Duc. J'y passe des jours, des heures. J'y apprends la patience et tente de rentrer dans cet état sauvage que nous ne sommes plus depuis l'anthropocène. Mais aussi, grâce à lui, je fais des rencontres, tant humaines qu'animales.

L'une d'elles, une fin de journée estivale où il ne faisait pas encore nuit, sera un grand changement dans ma vie. Après, ce ne sera plus comme avant. Comme dans un rêve, mais ce n'en était pas un.

J'étais à l'écoute et à l'observation quotidiennes d'un jeune aigle de la nuit, un adolescent bien volant, qui tardait cette année à quitter son site de naissance. Ce jour, à cette heure, il était silencieux. Était-il parti ? Déplacé sur un site distant comme le faisaient chaque année ses aînés ? Car un jour, il faut partir, sinon le mâle géniteur risque de se fâcher.

« Ma passion, c'est la contemplation. »

Comme dans un rêve...

Alors, je m'engageais sur ce sentier forestier d'une chênaie basse de buis mêlés, oreilles attentives à tout chuintement discret. A peine cinq mètres avancés, le bruissement des feuilles d'été séchées tombées m'arrête. Qui est là ? Mon énumération dura quelques longues secondes. Un merle noir ? Non ! Un blaireau ? Non ! Pas de petits pas, un chevreuil ? mmm, non ! Un renard ? mmm... Oh, il arrive !

Pas lent, masse rousse, mais vraiment très rousse, à travers les branchages... des pattes rondes... puis des yeux d'or en amandes apparaissent, ils me regardent, sereins. Le bonheur m'envahit. Là, à deux mètres. Je détaille, une tête ronde, un museau court, des favoris surmontés d'oreilles pointues aux toupets de poils dressés. Il avance lentement, toujours les yeux dans les yeux, se détourne un peu de moi. Un corps svelte musclé, des tâches noires sur l'arrière-train, une queue courte au capuchon noir. Serein, il s'arrête pour m'observer. Je suis figé debout.

Le seigneur des forêts de l'est a traversé la large vallée. Chchchut ! Appareil photo ? Oui, mais sur le dos et trop près pour la focale de 500mm. Je ne bouge pas et profite. Ma passion ? La contemplation disais-je.

Il finira par me quitter, je finirai par repartir, le pas léger, semblant flotter dans les effluves de l'été. Chchchut ! ... et le Grand-Duc ? Ah oui, le Grand-Duc... Grand merci.

Claude Juillard



Lynx Boréal
Libre de droits – Vladimír Cech



Saillies rocheuses, souches, sous-bois dense, une forêt typiquement appréciée par ce grand félin.



Le saviez-vous ?

Le Lynx ne rugit pas comme les autres grands félins, mais ronronne comme un chat domestique

Le Lynx Boréal, un félin rare et méconnu de nos forêts

En 2022, les animatrices Natura 2000 ont suivi la formation pilotée par l'Office Français de la Biodiversité pour intégrer le Réseau Loup-Lynx. Formées à l'identification des indices de présence, elles peuvent désormais recueillir les observations et témoignages afin de les transmettre au coordinateur départemental.



LE PLUS GRAND FÉLIN D'EUROPE

Haut sur pattes (de 50 à 75cm au garrot) le lynx porte une **fouffure fauve** tachetée de noir facilement reconnaissable. Sa **queue épaisse et courte** se termine par une touffe de poils noirs et des **pinceaux de poils** de plusieurs centimètres se dressent à l'extrême pointes de ses oreilles.

Chasseur solitaire, il affectionne les grands espaces. Exclusivement carnivore, il se nourrit de proies qu'il capture lui-même : chevreuils, petits rongeurs, mais aussi insectes et oiseaux. Sa **fouffure mimétique** lui permettent de se fondre dans son milieu, ce qui le rend **difficilement observable**.

UN GRAND CHAT MENACÉ

On estime la population française à **moins de 150 individus**. Extrêmement morcelée, elle est de fait **particulièrement vulnérable**. Chasse, réduction des forêts et diminution des proies ont conduit à son **extinction complète** en France. Ce n'est que depuis les années 70 que ce grand félin, aidé par des **programmes de réintroductions**, a recolonisé les Alpes le Jura, puis les Vosges. Aujourd'hui, collisions routières, chasse et fragmentation de l'habitat le rendent encore fortement menacé.



Lynx Boréal
Libre de droits – Miller Eszter

A photograph of a forest scene. In the foreground, there is a field of green wildflowers with small purple blossoms. The background is a dense forest of tall, dark evergreen trees, possibly spruce or fir, with a soft, hazy atmosphere of mist or low light filtering through the canopy. The overall tone is natural and serene.

En France, le Lynx Boréal est classé « **En Danger** » sur la Liste Rouge nationale. Il bénéficie aujourd'hui d'une **protection totale** depuis 2007 et fait l'objet d'un **Plan National d'Action** depuis 2022.

Parole d'acteur

Biodiversité et paysages viticoles

Produits phytosanitaires, mécanisation, désherbage intensif, la viticulture est bien souvent associée à une culture intensive aux antipodes de toute considération environnementale. Et si les deux n'étaient pas incompatibles ? Rencontre avec **Boris Champy**, dont le domaine de 12ha certifiés par les labels Ecocert et Demeter est l'un des pionniers de l'agriculture biologique et de la biodynamie en Bourgogne.

Aborder la vigne, synonyme de culture intensive, n'est pas des plus aisé quand on souhaite parler de biodiversité. Préserver le terroir et la biodiversité tout en produisant un vin de qualité, cela est-il compatible aujourd'hui ?

La côte viticole de Bourgogne est intimement liée à un paysage avec de la forêt sur le dessus, des vignes en coteaux et un mélange culture et forêt dans la plaine. Il est vrai que dans la partie plus plate, la vigne est devenue une **mer de vigne en monoculture**. Cela est dû à plusieurs choses :

- Quand c'est plat tout est cultivable, et avec la mécanisation le parcellaire est devenu très simple (comme dans les régions viticoles célèbres : Bordeaux et Champagne)
- Dès qu'il y a un peu de pente, des talus, murs et murgers viennent apporter de la diversité (de l'espace non-cultivé). Une bonne partie des Coteaux et des Hautes-Côtes garde un maillage d'arbres, de haies, de talus, de murs en pierres sèches et autres murgers qui constituent une belle diversité de milieux.

La monoculture est aussi engendrée par notre système d'appellation qui sanctifie le lieu-dit ou « climat », et où toute la terre se retrouve cultivée en vigne. Des surfaces avec des arbres, des haies, des bosquets ont été replantées pour avoir plus de vignes. **Le retour en arrière est difficile mais pas impossible**. Il faut que les vignerons et/ou les propriétaires du foncier se mettent d'accord pour **laisser un peu de surface à la nature**.

Le classement des Climats UNESCO de la côte et le classement Natura 2000 des Hautes-Côtes permet de protéger plusieurs de ces aspects de notre territoire.



L'enherbement inter-rangs, gage d'un sol vivant et support de biodiversité

Que se cache derrière un vin de qualité ? Le travail du vigneron(ne) aux vignes et en cave, le sol de la vigne avec ses caractéristiques (pente, cailloux, argile...), les conditions du millésime et l'héritage historique du lieu (cépages...). **La biodiversité n'est pas un obstacle pour la qualité**. Au contraire, si la biodiversité empêche l'érosion et préserve le sol, **elle garantit le futur du terroir**.

Nous savons que la viticulture/l'œnologie qui utilisait des engrais chimiques, beaucoup de pesticides divers et variés, des sélections clonales, des techniques industrielles en cave **ne produisait pas des grands vins**.

Je prends un exemple tout simple : les guêpes participent à la vinification : des scientifiques ont montré que l'hiver les levures de fermentation sont conservées dans leur estomac. Sans guêpes, il n'y aurait pas de levures sur les raisins : **la biodiversité est bien utile**.

A l'échelle de votre exploitation, comment travaillez-vous à mieux préserver, voire favoriser cette biodiversité ? Est-ce plus difficile à mettre en place qu'une viticulture conventionnelle ?

Nous distinguons 2 espaces :

❶ **L'espace extra-parcellaire** : Nous sommes la 2ème génération qui conserve les haies, des arbres isolés, replante des haies, des arbres, des vergers. Nous continuons de constituer des murgers lors des préparations de parcelles nouvelles (épierrage). Bien sûr, tout cela demande de l'entretien, nous avons une épareuse pour les abords de parcelle. Nous avons des moutons qui entretiennent les pelouses calcaires existantes et la vigne l'hiver. Nous avons comme projet en cours la réouverture d'une pelouse calcaire dans une ancienne forêt de pins noirs.

Juste en 2024 nous avons vu : des Alouettes Lulu qui ont niché au sol dans notre verger (entretien par un simple fauchage en fin d'été), un couple de faisans (issu d'un lâché !) s'est installé dans une de nos haies. Nous voyons un nombre important d'espèces sauvages : Grives, Perdrix, Lapins, Lièvres, Chevreuils, Huppés fasciés, Pic Noirs, Circaètes, Buses, Faucons crécerelle, Milan noir et royaux, Renards, Cigales, Lucanes, Lézards verts...

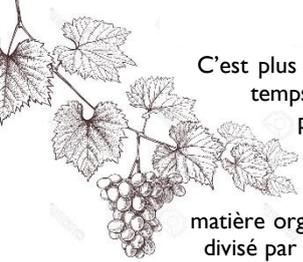
c'est une satisfaction.



Nid d'Alouette Lulu, sous un cep

❷ **L'espace intra-parcellaire** : 100% de nos parcelles sont semées en engrais verts à l'automne (orge, avoine, trèfles, fèves, pois...). Le matériel viticole est différent : semoir, broyeur et roulage ont remplacé le labour. Nous travaillons juste sous les ceps avec des lames dites inter-ceps. Il faut du temps pour maîtriser les techniques nouvelles.

Les **engrais verts ou couverts végétaux introduisent de la diversité**, surtout en hiver, le sol est couvert de plantes au lieu d'être nu. Nous avons constaté très rapidement le retour des rongeurs, notre chien passe tout l'hiver à creuser pour les attraper ! Nous avons des parcelles très caillouteuses avec peu de vers de terre épiés, **le semis de trèfle fait très vite revenir les vers de terre**.



C'est plus cher que la viticulture conventionnelle, plus de temps nécessaire pour s'occuper du sol. Il faut pouvoir valoriser cela en vendant les bouteilles à un prix rémunérateur.

Les experts du sol disent que le taux de matière organique en France dans les terres agricoles a été divisé par 2 en 50 ans, ce que la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or constate dans ses analyses, nous sommes passés de 3-4% à moins de 2%. Avec nos couverts végétaux ainsi que la restitution des sarments de vigne nous sommes dans la situation où la matière organique est bonne : 3-4% et avec une bonne dégradation. Ceux qui ont épuisé la matière organique vont devoir un jour ou l'autre la rétablir : soit avec des apports extérieurs, soit avec des jachères. **Certains sols ne seront pas un cadeau pour la prochaine génération.**

Dans les années 1990 des groupes « viticulture raisonnée » ont permis d'avancer pour réduire des excès d'utilisation des produits phytosanitaires. Les groupes « viticulture avec biodiversité » ne connaissent pas la même dynamique, c'est dommage. Il faudrait aussi dans les lycées agricoles enseigner l'écologie, les écosystèmes, l'importance du sol...



Avez-vous constaté une différence dans la vigueur des ceps et la qualité de vos vins ?

Notre approche intra-parcellaire vise à préserver le sol. **Le respect du sol fait que celui-ci garde ses fonctions** : le sol doit permettre à l'eau de pluie de pénétrer, aux racines de se développer pour nourrir la plante. Le sol doit contenir de l'air pour les macros et microorganismes qui respirent. Le pédologue qui suit mon domaine (Christian Barneoud) dit que **le sol est une maison**, un lieu de vie qui abrite et protège, lieu où on se nourrit, lieu connecté à l'extérieur avec des flux qui rentrent (restitution sarments et engrais verts, pluie) et qui sortent (les raisins) **pour bien vivre il faut une maison en bon état !** Sur ces sols vivants, les vignes sont belles, vigoureuses et produisent de belles récoltes, abondantes et qualitatives.

Sur l'érosion c'est spectaculaire : nous avons **zéro perte de terre fine**, alors que dès qu'il tombe un orage les sols tassés perdent de la terre fine par une érosion facile à voir (dépôt d'argile et limons en bas de parcelle). Sur le long terme la perte de terre fine est très dommageable pour la qualité du vin.

Le vin produit sur un sol vivant où la vigne n'a pas de carence ou d'excès, est meilleur que sur un sol à problème, ceci est admis par tous les vignerons. Dans les derniers millésimes parfois secs, nos vignes supportent mieux le manque d'eau, et ceux humides les engrais verts ont aussi des avantages contre l'asphyxie...

Voire engagement va au-delà du simple respect de l'environnement. Qu'est-ce qui amène des viticulteurs comme vous à une telle démarche ?

J'ai débuté ma carrière professionnelle en Californie, pendant 10 ans j'ai travaillé dans un beau domaine de 50 ha qui construisait une grande cave. Une loi en Californie demande lorsque l'on construit une cave (un objet « industriel/commercial ») dans une zone agricole de **consacrer 10% du budget de la construction à un projet écologique**. Nous avons décidé de restaurer une petite rivière qui traversait le Domaine.

En premier nous avons dressé un inventaire de la flore pour éliminer toutes les espèces invasives venues d'Europe (avec les colons européens !) pour replanter des espèces locales. Nous avons mis en place des mesures contre l'érosion en revégétalisant les fossés... la végétation fait de l'ombre, la température de l'eau de la rivière baisse, l'objectif était de faire revenir les truites sauvages californiennes dans les rivières dans un premier temps, puis ultimement le prédateur des œufs de truites : le saumon du Pacifique.

Plusieurs vignerons ont fait la même chose, des aménagements importants ont été réalisés pour améliorer les cours d'eau et 5 ans après la restauration j'ai vu des saumons remonter la rivière et j'ai compris que **si des efforts collectifs étaient engagés, tout était possible**. Ces efforts étaient coordonnés par le « Fish and Game Department » et les organismes de protection des cours d'eaux de Californie avec une volonté écologique affichée.



La nature nous offre des raisins qui font du vin, en échange nous devons lui rendre quelque chose, **au minimum préserver sa diversité**. Surtout je ne crois pas à des espaces « cultivés stériles » d'un côté et des espaces « naturels sanctuaires » d'un autre, je crois à des **espaces qui communiquent en harmonie**.

En Californie, les écosystèmes ont été intacts jusqu'en 1870, les amérindiens natifs étaient peu nombreux et respectueux. L'impact de la mise en culture des terres, du développement des villes, et des routes a été très brutal, dommageable et facile à voir/mesurer.

Dans notre vieille Europe où l'agriculture a 8000 ans il est plus difficile de constater la perte ou le manque de biodiversité puisque le dommage est ancien.

Suite...



Votre vision de la viticulture bouscule les codes et sort des pratiques traditionnelles. Comment la conduite de votre domaine est-elle perçue par vos confrères ? Y a-t-il des actions simples qui peuvent être mises en place par n'importe quel domaine viticole ?

Je répondrais en disant que **la tradition, c'est la transmission du feu et non le culte des cendres.**

Le doyen du village de Nantoux me racontait qu'il se souvenait que « rue de la gare », où est situé notre domaine, du début du siècle jusqu'en 1938 un train passait et s'arrêtait pour charger des caisses de vin, de cassis, de pêches, de framboises, des légumes ... produits localement. Chaque domaine avait des chevaux pour cultiver la vigne, des prés pour faire du foin. Chaque vigneron avait aussi des vaches qui allaient sur la pâture communale. **La tradition de la monoculture est donc bien récente.** Sans vouloir revenir à la polyculture pour tous, il doit y avoir un **équilibre entre les 2 systèmes.**

Pour qu'un domaine fasse le pas vers l'introduction de biodiversité, il faut qu'il trouve une **première action qui lui plaise** : cela peut être de replanter des fruitiers, faire des semis de couverts végétaux, des jachères pendant le repos du sol... de nombreux vignerons vont dans ce sens.



Arbres isolés, haies, couverts végétaux : quand biodiversité et viticulture s'associent

Un des éléments très importants de la problématique en Bourgogne est la densité de plantation : les fortes densités de plantation (1m entre les rangs) imposent une **viticulture qualitative mais très compliquée**, et avec **peu de place pour la biodiversité**. Beaucoup de domaines sont piégés par cela. De beaux projets de vignes plus larges sont en cours (le Domaine Leflaive à Nantoux, Le Domaine Rateau à Bouze les Beaune) j'espère que ça aidera à faire évoluer les pratiques.

Nous pratiquons le pâturage hivernal avec un petit troupeau de moutons dans nos vignes, mais aussi chez des voisins qui sont très contents aussi de réintroduire des animaux dans leurs vignes. Il y a un **vrai mouvement en cours**, le pâturage des vignes se développe.



Avec le changement climatique, les pratiques culturelles vont être amenées à être adaptées. Une vigne aujourd'hui riche en biodiversité sera-t-elle plus résiliente face à tous ces changements ?

Lorsque le **mouvement de la biodynamie** est arrivé en Bourgogne au début des années 1980, la motivation était de produire de meilleurs raisins avec des vignes ancrées dans leur terroir, avec un **sol vivant** dont on s'occupe avec attention. Il est apparu assez vite que **ce respect du sol permettait de produire des vins meilleurs**, ce qui a conduit beaucoup de domaines dont les plus réputés à des pratiques allant dans ce sens (travail du sol, compost, fumure organique...).

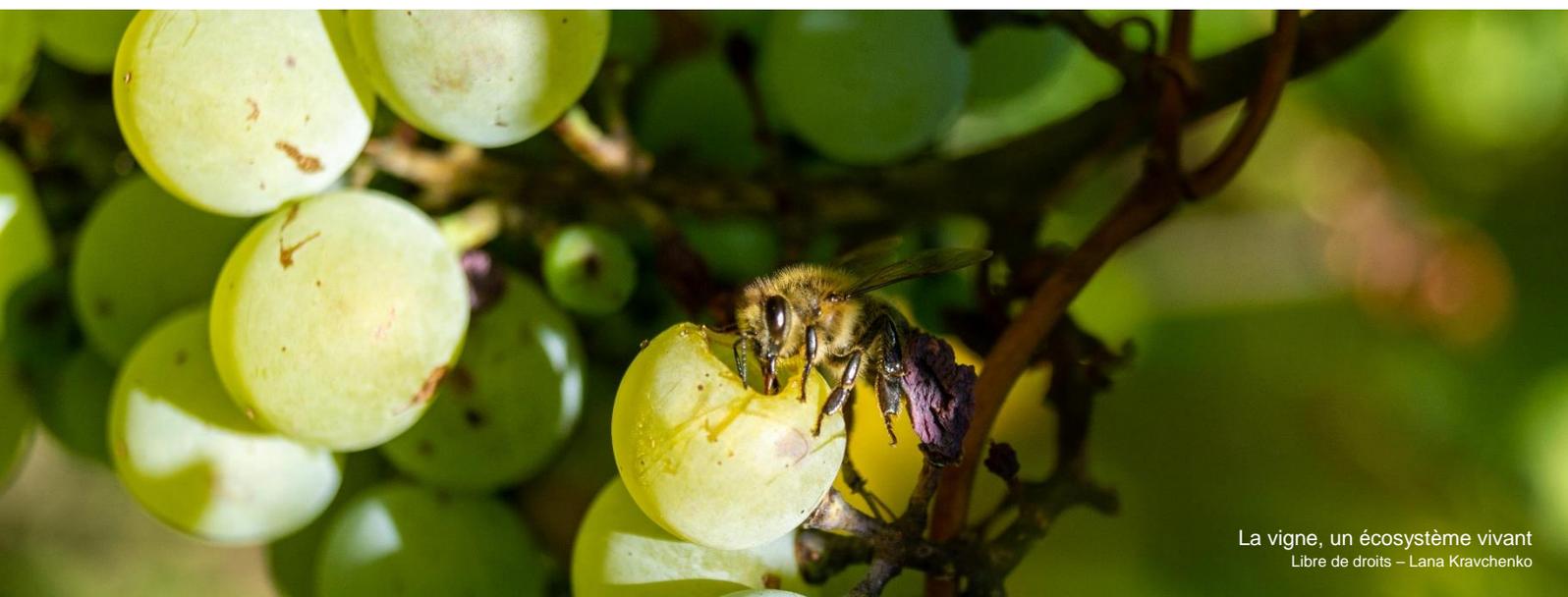
Lors des derniers millésimes avec de la sécheresse, et l'effet du changement climatique (plus d'extrêmes), il s'avère que le fait d'avoir un système racinaire profond, un sol vivant avec de la matière organique qui permet d'avoir une bonne alimentation, et des **récoltes de meilleure qualité et quantité.**

Nous pouvons dire qu'il y a deux aspects dans la biodiversité : l'un qui est **d'offrir un habitat et un milieu** qui permet à de nombreuses espèces de la flore et la faune de vivre (lézards, oiseaux...); et un autre aspect « fonctionnel » qui permet de **perpétuer nos cultures** : les haies qui limitent l'érosion, les couverts végétaux qui régénèrent les sols entre 2 plantations... c'est bien une **forme de résilience.**



Boris CHAMPY

Viticulteur à Nantoux







A la page...

Notre site Internet **Beaune côté Nature** a fait peau neuve ! Nous vous invitons à vous connecter à l'adresse suivante pour le découvrir :

<http://beaune-cote-nature.n2000.fr/>

Vous y trouverez les cartographies de chaque site, les Documents d'Objectifs, des informations sur la démarche Natura 2000 ainsi que des fiches sur les espèces et habitats naturels présents.



Une exposition itinérante Natura 2000

Le service Milieux Naturels a travaillé en étroite collaboration avec le service en charge de la Communication pour réaliser des visuels sur les sites en animation sur le territoire de la Communauté d'Agglomération. Venez découvrir Natura 2000, les espèces faunistiques et floristiques, et les milieux remarquables de votre territoire.



Vous souhaitez faire une exposition consacrée à Natura 2000 ? Contactez-nous ! Les rolls up réalisés peuvent être mis à votre disposition gratuitement.

Faites avancer la connaissance !

Vous avez observé de la Gentiane croisettes près de chez vous ? Une colonie de chauves-souris a élu domicile dans votre grange ? Vous avez entendu un hibou Grand-Duc chanter ?

Contactez-nous !

Pour améliorer les connaissances des sites, participez à l'effort d'observation en transmettant les vôtres !



Questions pratiques ?

Où trouver les informations utiles ?

- Site internet des sites Natura 2000 animés par la CABCS (www.beaune-cote-nature.n2000.fr)
> Pour prendre connaissance du DOCOB (plan de gestion), des actualités, des espèces et habitats présents, des objectifs de gestion et de conservation, etc.
- Après des animateurs Natura 2000 (coord. ci-dessous)
> Pour obtenir plus d'informations sur les enjeux des sites, les impacts d'un projet potentiel, des recommandations de gestion, faire remonter une observation d'espèce, s'investir dans un contrat Natura 2000, etc...
- Centre de ressources Natura 2000 (www.natura2000.fr)
> Pour un accès à l'actualité, à la documentation et aux outils méthodologiques relatifs à Natura 2000 de manière large
- Sites internet de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté (www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr) et de la DDT de la Côte d'Or (www.cote-dor.gouv.fr)
> Pour s'informer de la réglementation, télécharger les formulaires et documents à fournir en cas de projet en site Natura 2000.
- Site de Géoportail (www.geoportail.gouv.fr)
> Pour visualiser les sites avec différents fonds de carte, ou situer un projet par rapport aux sites Natura 2000 du territoire
- Site de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or (www.bourgognefranche-comte.chambre-agriculture.fr/cote-dor..fr)
> Pour obtenir plus d'informations sur les Mesures Agro Environnementales et Climatiques

QUI CONTACTER ?

Vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ? Avoir plus d'informations sur les sites, les contrats Natura 2000, les actions mises en œuvre ? Vous avez des questions ou besoin de conseils ?

LARA CHATARD

Animatrice du site « Arrière côte de Dijon et de Beaune »
lara.chatard@beaunecoteetsud.com - 03 80 24 58 33

JESSICA MUGNIER

Animatrice du site « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune »
jessica.munier@beaunecoteetsud.com - 03 80 24 58 42

Communauté d'Agglomération Beaune côte et sud

14 rue Philippe Trinquet
21200 BEAUNE

Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération
www.beaunecoteetsud.com



COFINANÇÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



NATURA
2000
BOURGOGNE-
FRANCHE-
COMTÉ



Lettre d'information éditée par la CABCS dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du DOCOB N2000 des sites « Arrière côte de Dijon et de Beaune » et « Les habitats naturels de l'arrière côte de Beaune ».

Crédit photos : sauf mention contraire, CABCS. Crédit illustrations : sauf mention contraire, Jean Chevallier (Toute reproduction, copie, transmission est interdite).
Ne pas jeter sur la voie publique.